

## Gestion du patrimoine

**Vous aimez investir vos actifs de manière stratégique, mais vous préférez confier la gestion de votre portefeuille à un spécialiste.**

### Service Mandat de gestion du patrimoine

Une consultation approfondie permet d'analyser votre situation patrimoniale et de déterminer votre horizon d'investissement. Ensuite, sur la base du profil de risque résultant, nous déterminons ensemble la stratégie de placement optimale.

Les experts en placement de la Banque E. Gutzwiller & Cie. investissent vos actifs dans le cadre d'une analyse de l'environnement économique, des taux d'intérêts, des devises et des différents instruments financiers. Ils suivent en permanence votre portefeuille et réagissent rapidement aux fluctuations des marchés financiers. Ceci permet de garantir une gestion professionnelle de vos actifs dans le cadre de la stratégie de placement choisie.

Nous vous informons de la performance de votre portefeuille et des événements sur les marchés financiers au moyen de rapports réguliers.

### Devises de référence

Les mandats de gestion de fortune sont proposés dans différentes devises de référence.

### Stratégies de placement

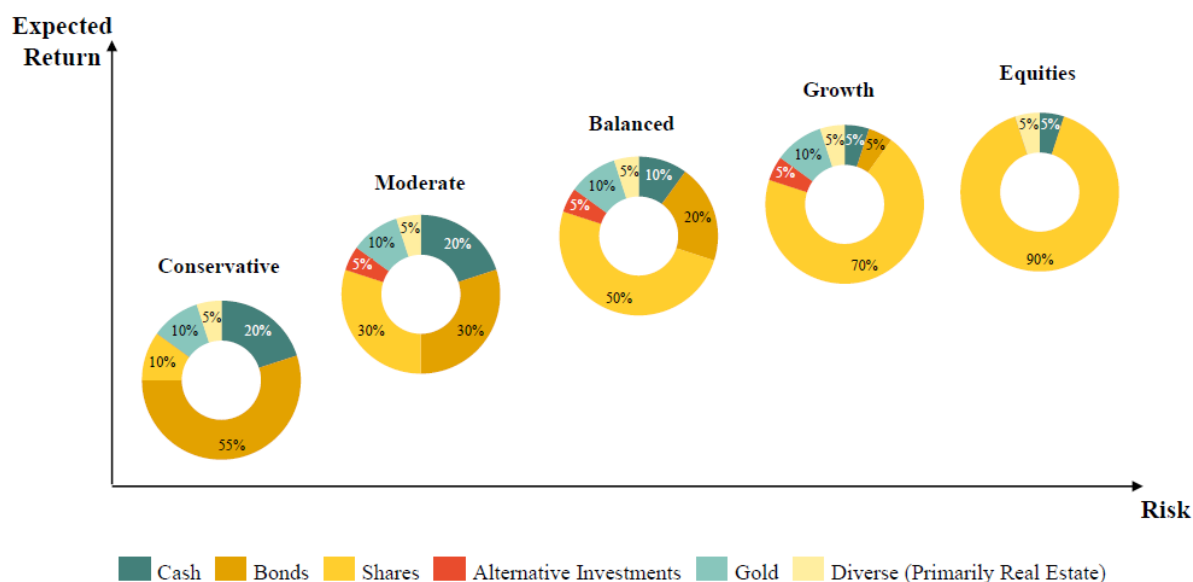
Risque	Stratégie de placement	Marges tactiques
*	<b>Prudent</b> L'investisseur privilégie la protection du capital au lieu de viser une plus-value et accepte volontiers des rendements inférieurs pour s'assurer un degré de liquidité et/ou de stabilité plus élevé. Généralement, l'investisseur cherche avant tout à minimiser le risque et la perte du capital.	Votre conseiller vous fournira une allocation d'actifs actualisée
**	<b>Modéré</b> L'investisseur accorde de l'importance à la préservation du capital, mais il est prêt à accepter un faible degré de risque et de fluctuation du marché pour obtenir un certain degré de plus-value. Généralement, l'investisseur souhaite une plus grande liquidité, est disposé à accepter des rendements plus faibles et des pertes minimales.	
***	<b>Équilibré</b> L'investisseur accorde une égale importance à la réduction des risques et à l'augmentation des rendements et est disposé à accepter un certain risque pour viser des rendements plus élevés sur le long terme. L'investisseur peut subir une perte de capital à court terme et un degré de liquidité plus faible en échange d'une plus-value sur le long terme.	
****	<b>Croissance</b> L'investisseur accorde de l'importance aux rendements plus élevés sur le long terme et est disposé à accepter un risque important. L'investisseur s'accommode des fluctuations à court terme en échange d'une plus-value sur le long terme. L'investisseur est disposé à supporter des pertes de capital plus importantes à court terme en échange d'une possibilité de rendements plus élevés sur le long terme, la liquidité étant une préoccupation secondaire.	
*****	<b>Actions</b> L'investisseur accorde de l'importance aux rendements plus élevés sur le long terme et est disposé à accepter un risque substantiel. L'investisseur estime que les rendements sur le long terme sont plus importants que la protection du capital.	

# E. GUTZWILLER & C<sup>IE</sup>

## BANQUIERS

	L'investisseur est susceptible de supporter une grande volatilité ou des pertes importantes en faveur de rendements potentiellement plus élevés sur le long terme, les fluctuations du marché et la liquidité n'étant pas nécessairement une préoccupation.	
--	---	--

Exemple d'une allocation d'actifs (votre conseiller vous fournira une allocation d'actifs actualisée)



### Mise en œuvre

Sur la base de la stratégie de placement adaptée à vos besoins, dans la devise de référence appropriée, votre conseiller clientèle vous aidera à élaborer de manière personnalisée le cadre de la stratégie de placement. Dans ce contexte, vous pouvez adopter sans autre modification la structure de placement proposée par la Banque E. Gutzwiller & Cie. ou l'adapter à vos besoins spécifiques. En tout état de cause, une grande attention est portée, lors du choix des différents instruments de placement, sur la qualité des placements et une diversification appropriée. Le conseiller clientèle s'appuie, dans ce cadre, sur les constats faits dans le cadre du processus de placement de la Banque E. Gutzwiller & Cie.

La stratégie de placement est mise en œuvre par le biais de placements traditionnels et alternatifs. Dans ce cadre, les principaux placements effectués sur les marchés des actions et des obligations sont des placements directs. Des fonds de placement peuvent également être mis en œuvre pour les placements alternatifs. La Banque les sélectionne par le biais d'une architecture ouverte avec les gestionnaires de fonds les plus talentueux. Nous gérons toutefois également nos propres fonds dans le domaine des actions et des placements alternatifs avec la filiale Gutzwiller Fonds Management AG.

Pour le respect d'autres critères, veuillez consulter notre information séparée.

### Prix des prestations

Modèle	Redevance pour services administratifs	Inclus	Non inclus
<b>Somme forfaitaire</b> (Annexe 1: Présentation des coûts ex-ante)	1,20% + montant de base de CHF 4 000.- et/ou CHF 6 000.- par an	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion du patrimoine</li> <li>Frais de courtage/Commissions territoire national</li> <li>Administration/Garde CH</li> <li>Frais de tenue de compte/paiements</li> <li>Rapport fiscal CH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de courtage Étranger</li> <li>Impôts/taxes boursières</li> <li>Garde Étranger</li> </ul>

# E. GUTZWILLER & C<sup>IE</sup>

## BANQUIERS

<b>Traditionnel</b> (Annexe 2: Présentation des coûts ex- ante)	1.00%, minimum CHF 2 500.- par an	<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion du patrimoine</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de courtage Territoire national et Étranger</li><li>• Impôts/taxes boursières</li><li>• Administration/garde</li></ul>
<b>Modèle</b>	<b>Redevance pour services administratifs</b>	<b>Inclus</b>	<b>Non inclus</b>
			(continuation) <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de tenue de compte/paiements</li><li>• Rapport fiscal CH</li></ul>

### Échéance

Un mandat de gestion de fortune est à durée indéterminée. Il peut être résilié, sans préavis, en quelques jours ouvrables.

Valable à compter du 01/12/2023